

tier était lui-même attaqué de la maladie, quand les sauvages lui enseignèrent ce secret: il avait déjà perdu vingt hommes, et il lui en restait à peine deux ou trois en état d'agir. Huit jours après qu'on eut commencé à faire usage de ce remède, tout le monde était sur pied.

Cartier s'embarqua dès que la navigation fut libre. Malgré ses pertes, et la rigueur du froid dont il avait eu d'autant plus à souffrir, qu'il avait moins songé à se précautionner contre un inconvenient qu'il n'avait pu prévoir, il ne craignit pas d'assurer à François I, dans un mémoire qu'il lui présenta, après son retour en France, qu'on pouvait tirer de grands avantages des pays qu'il venait de découvrir. Il lui dit que les terres y étaient en général très fertiles, le climat sain, les habitans sociables et aisés à tenir en respect: il lui parla des pelleteries comme d'un objet de grande importance, et insista principalement sur le mérite qu'il y aurait à un prince qui portait le titre de Roi Très-Chrétien, de procurer la connaissance de l'évangile à tant de nations infidèles qu'il ne lui paraissait pas difficile de convertir au christianisme.

Charlevoix dit que quelques auteurs ont prétendu que Jacques Cartier, dégoûté du Canada, avait dissuadé le roi son maître d'y penser davantage; mais il ajoute que cela ne s'accorde nullement avec la manière dont il s'explique lui-même dans ses mémoires, ni avec ce qu'on lit dans les autres relations de ses voyages. Il est en effet plus probable que les fictions et les contes souvent absurdes dont Cartier avait défigurés ses relations, ne contribuèrent pas peu à donner en France une idée peu avantageuse du Canada. Le peu qu'il en rapportait, et le triste état où ses gens y avaient été réduits par le froid et le scorbut, persuadèrent à la plupart que ce pays ne pourrait jamais être d'aucune utilité à la France. On insistait principalement sur ce qu'il n'y avait vu aucune apparence de mines d'or ou d'argent, et c'était alors le seul attrait qui pût entraîner les peuples d'Europe vers des régions sauvages et lointaines.

Cependant quelques personnes de la cour pensaient autrement que le commun, et furent d'avis qu'on ne se rebutât pas si tôt d'une entreprise qui ne devait pas dépendre d'une ou deux tentatives. Celui qui parut entrer davantage dans cette pensée, était un gentilhomme de Picardie nommé François de la Roque, sieur de ROBERVAL, homme de tête, brave, fort accrédité dans sa province, et que François I appelait quelquefois, en plaisantant, le *petit roi du Vimeu*. Il demanda pour lui-même la commission de poursuivre les découvertes en Canada, et il l'obtint: mais une simple commission était trop peu de chose pour une personne de sa considération, et le roi, par des lettres patentes datées du 15 Janvier 1540, le déclare Seigneur de *Norimbègue*, et son Vice-roi et Lieutenant-général en Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre-